

# Ecole Primaire de Sarceaux

## CHARTRE PARENTS/ENSEIGNANTS

### UN OBJECTIF COMMUN : La réussite de l'élève

L'épanouissement de l'élève dans l'établissement scolaire et en dehors, son sens de l'effort, dépendent largement de sa motivation et de la qualité du dialogue entre l'enseignant et sa famille.

Des relations difficiles entre les adultes qui l'entourent peuvent constituer pour l'enfant ou le jeune une source de perturbation. Tout au contraire le sentiment d'une continuité et d'une communauté d'objectifs soutient l'effort nécessaire pour une scolarité réussie de l'école maternelle au lycée même si les échanges parents/enseignants ne sont pas de même nature selon le niveau d'étude considéré.

Ce dialogue a pour objectif une information mutuelle, la recherche d'échanges et une meilleure compréhension réciproque, fondée sur le respect et la confiance.

### I. LES PARENTS DANS L'ECOLE

Le dialogue entre parents et enseignants dans une école s'établit à deux niveaux, non exclusifs l'un de l'autre.

D'une part, l'instauration d'une relation de qualité entre les parents de chaque élève et le maître de la classe contribue à une meilleure scolarisation de chaque enfant.

D'autre part, chaque année, l'ensemble des parents d'élèves sont invités à élire leurs représentants qui siègent dans diverses instances dont le « Conseil d'école ».

### II. RELATION ENSEIGNANTS/PARENTS

**Il convient de tirer parti au mieux de différents temps, afin de développer de bonnes relations entre parents et enseignants :**

- L'inscription constitue un moment privilégié pour installer des relations de confiance entre parents et enseignants.
- La réunion de rentrée permet de s'informer sur le programme scolaire et les pratiques de la classe.
- Des rendez-vous en cours d'année, à l'initiative de l'enseignant ou de la famille, favorisent le suivi de la scolarité de l'élève et la liaison entre l'école et la famille.

### III. SPECIFICITES ENSEIGNANTS DE LA CLASSE / PARENTS

**Les conditions d'un dialogue dont l'objectif est de parvenir à la réussite de chaque élève**

- Le dialogue repose sur une écoute et un respect mutuel
- La rencontre enseignant/parent relève d'une invitation de l'enseignant ou d'une demande de la part des parents.
- Le lieu et l'horaire les plus appropriés sont recherchés en commun.

**L'enseignant se comporte en professionnel de l'éducation, à l'écoute du parent**

- Lors de la réunion de classe de début d'année, l'enseignant est attentif à informer les parents sur ses démarches pédagogiques.
- Dans le dialogue avec les parents, l'enseignant qui agit en professionnel appartenant à une équipe prolonge sa pratique de classe.
- L'enseignant répond au mieux aux questions du parent, l'informe et lui fait des propositions sur la scolarité de son enfant.
- L'enseignant garantit une totale discrétion de l'échange.
- L'enseignant utilise un langage approprié compréhensible par le parent.
- L'enseignant veille à instaurer un climat de confiance.

**Le parent attend du dialogue un renforcement de son rôle éducatif**

- Le parent aborde l'entretien avec confiance et en veillant à respecter l'enseignant.
- Le parent écoute l'enseignant, lui apporte son éclairage.
- L'enseignant et le parent essaient de définir en commun les moyens et les voies de progrès auxquels chacun, dans son domaine, peut contribuer.

#### Comment faciliter le dialogue ?

- Un interlocuteur privilégié : **le directeur d'école.**

L'enseignant, comme le parent, peut se tourner vers le Directeur d'école qui favorisera le dialogue grâce à sa qualité d'écoute.

- En cas de difficulté persistante, il peut être très utile de faire appel à un médiateur qui va tenter de créer les conditions d'une nouvelle relation.

Ce peut être :

- Un parent élu (à la demande du Directeur) ;
- Toute autre personne (à la demande du parent d'élève) ;
- L'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription ;
- Le médiateur académique ;
- En tout état de cause toute personne acceptée par les deux parties et soucieuse de faire prévaloir l'intérêt de l'élève et celui de la communauté éducative dans le respect des principes généraux de notre école.

Dans tous les cas, et quelle que soit la nature de la difficulté, chacun, au nom de l'intérêt de l'élève se doit alors de faire fi de toute susceptibilité.